

Françoise Roche Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753 FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr / www.snca-nat.fr

ACADEMIE DE VERSAILLES

Chères collègues, chers collègues,

Dès le mois de décembre, nous vous avions alertés sur la **disparition de la discipline CPIF**, en précisant que cette disparition cachait bien des choses! En janvier, nous nous sommes mobilisés à Versailles pour la réintégration de la discipline CPIF. Cette réintégration n'a pas eu lieu, mais notre mobilisation a permis quelques avancées pour les collègues qui se présentent au concours. Cependant, malgré **nos demandes officielles**, à l'heure d'aujourd'hui, nous n'avons aucune garantie écrite pour **les maintiens dans les postes MGI** de ceux qui **obtiendront le concours**!

Qu'apprend-on le mercredi 6 mars dernier?

Une réunion au **Ministère de l'Education Nationale** s'est tenue sur le décrochage scolaire : il a été annoncé par « **le DGESCO** » (**D**irecteur **G**énéral de l'Enseignement **Sco**laire) qu'il se préparait une restructuration de la MGI dans sa globalité, à savoir une restructuration des missions de tous les personnels ainsi que le changement de leur statut.

Est-ce la fin de notre statut d'enseignant avec tout ce qui en découle ? Est-ce la régionalisation prévue comme les GRETA et les CIO ?

Une chose est sûre : derrière la suppression du CPIF se cache en effet bien des choses !

Dans ce contexte, il est donc urgent d'avoir des réponses précises de la part du Ministère et du Rectorat. Si cette restructuration est confirmée, nous nous dirigeons vers une régression à tous les niveaux : à la fois pour les personnels contractuels et titulaires qui seront affectés au décrochage avec un statut très peu avantageux et également pour le public accueilli car si les coordinateurs n'enseignent plus, c'est bien le public qui est lésé.

Nous insistons sur le fait que la mission d'enseignement des coordinateurs semble être directement visée!

Il faut donc dans les prochaines semaines aller à l'information, la communiquer rapidement et organiser des réactions immédiates et efficaces.

On ne peut pas laisser se mettre en place un tel projet qui serait extrêmement nuisible pour nous et nos élèves.

Ajoutons que nous venons de recevoir la circulaire ROFE qui positionne la MGI de façon importante dans le dispositif. Mais avec quel statut des personnels, quels moyens, quelles perspectives ?

Il serait invraisemblable, au moment où beaucoup d'entre nous sont éligibles au concours mis en place sur 4 ans, qu'un nouveau statut apparaisse, empêchant ainsi toute

présentation au concours ! Ce serait incroyable mais on en a vu d'autres : le Ministère a bien fait disparaître notre discipline !

Alors, dans ce contexte, il est important de rester mobilisé, vigilant, attentif et déterminé! Il est question de notre avenir professionnel!

Cordialement.

Le 22 mars 2013

Jamal HADIR

Secrétaire départemental des Syndicats e.i.l. 78 **Samuel PANOUILLOT** Secrétaire national du SNCA e.i.L. Convergence Secrétaire académique des Syndicats e.i.L. Versailles